

# DÉSARMEMENT HUMANITAIRE

# QU'EST-CE QUE LE DÉSARMEMENT HUMANITAIRE?

Écrit par Bonnie Docherty, Allison Pytlak, Jillian Rafferty,  
Patrick Wilcken, et Wim Zwijnenburg  
Désigné par Tutaev Design  
Traduit par Amnesty International

© Armed Conflict and Civilian Protection Initiative,  
Octobre 2023

**Les objectifs du désarmement humanitaire sont éviter et remédier aux souffrances humaines et aux conséquences environnementales infligées par les armes par des normes d'usage des armes.**





Crédit : J.M. Vargas,  
Handicap International, 2017

# UNE VISÉE HUMANITAIRE

Avant toute chose, le désarmement humanitaire cherche à préserver la sécurité et le bien-être des personnes plutôt que celui des États. Cette approche s'efforce notamment de réduire l'impact humain et environnemental des armes. Certaines armes sont cruelles et inhumaines par nature, d'autres sont problématiques en raison de leur utilisation, de leur commerce ou de leurs conséquences à long terme. Pour lutter contre la souffrance, le désarmement humanitaire pose des interdictions et des restrictions tout en exigeant une assistance aux victimes et des mesures contre la contamination.

# UN PROCESSUS UNIQUE

Inclusion, indépendance et polyvalence définissent le processus de désarmement humanitaire. Il suppose une coopération étroite entre les États, les organisations internationales, la société civile, les rescapés et les communautés touchés. Les efforts de désarmement humanitaire s'étendent au-delà des frontières de l'ONU. Selon le problème et l'enjeu, le désarmement humanitaire fixe des normes au moyen de traités internationaux, d'engagements politiques, de réglementations nationales et d'autres mécanismes normatifs. Cette élaboration de normes doit être suivie d'une interprétation juste et d'une pleine application.



# QUI EST CONCERNÉ

Le succès du désarmement humanitaire dépend des partenariats entre acteurs de différents secteurs, qui doivent collaborer étroitement, communiquer librement et contribuer à leur manière. Parmi les acteurs :

## LES ÉTATS

Les États animés du même esprit, y compris les pays utilisateurs et fabricants d'armes, et aussi les pays touchés comme les pays non touchés, entament des processus diplomatiques, débattent des textes et s'engagent à défendre les normes qu'ils font appliquer.

## LA SOCIÉTÉ CIVILE

Des groupes et des coalitions de la société civile recueillent des informations sur les atteintes commises, fournissent une expertise et s'impliquent dans des travaux de plaidoyer avant, pendant et après les négociations. Ils permettent aux communautés et aux autres personnes concernées de faire entendre leur voix dans les débats.

## LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (CICR)

Non seulement le CICR dénonce les crises humanitaires tout en proposant des solutions pensées d'après les informations obtenues auprès des intervenants sur le

terrain, mais il apporte également des conseils juridiques sur la rédaction, l'interprétation et la mise en œuvre des textes.

## LES NATIONS UNIES

Les organismes et les représentants des Nations Unies publient des recherches sur les problèmes humanitaires, appellent les gouvernements à y répondre et assurent une aide logistique.

## LES RESCAPÉS

Les rescapés et les communautés touchées apportent une dimension humaine aux problèmes en partageant leurs récits personnels et en effectuant un travail de pression pour que de nouvelles normes s'appuyant sur une connaissance directe de leurs besoins et de leurs priorités soient adoptées.

## LE PUBLIC

Le grand public exprime son indignation face aux souffrances humaines et aux conséquences environnementales infligées par les armes. Il exerce une pression sur ses gouvernements et autres entités pour que des mesures efficaces soient prises.

# LES ENJEUX CLES DU DÉSARMEMENT HUMANITAIRE

## ARMES À SOUS-MUNITIONS

Ces grosses armes qui dispersent des dizaines ou des centaines de sous-munitions explosives sur des surfaces étendues sont une vraie menace humanitaire, pendant comme après les attaques. Les sous-munitions ne faisant pas la distinction entre combattants et civils, et étant utilisées dans les zones peuplées, elles tuent et blessent presque toujours des civils. Et les nombreuses sous-munitions qui n'explodent pas au moment de l'impact deviennent des mines terrestres de facto, soit un danger pour les civils durant des mois voire des années après l'attaque. En 2007, le mouvement de la Cluster Munition Coalition et un groupe central de pays ont dirigé des négociations en vue de mettre fin à ces dommages inacceptables. Le traité de 2008 interdit l'acquisition, la production, le stockage et l'utilisation des armes à sous-munitions, et il oblige que les États Parties apportent l'aide aux victimes. Le traité exige aussi le déminage et destruction des armes à sous-munitions par les États Parties de la convention. Les défenseurs sont actuellement occupés à universaliser le traité et à stigmatiser son utilisation par les États non-Parties.



Crédit : Privé, 2022

# ARMES EXPLOSIVES EN ZONES PEUPLÉES

Les armes explosives comprennent tout un éventail d'armes larguées par voie aérienne et lancées en surface qui produisent des effets de souffle et de fragmentation. Chaque année, les armes explosives en zones peuplées font des milliers de victimes, dont la plupart sont des civils. Elles détruisent également les maisons et les infrastructures, ce qui force les déplacements de populations et porte atteinte aux soins de santé, à l'éducation et à d'autres services. Les armes explosives sont particulièrement dangereuses parce qu'ils ont un large rayon d'impact à cause de leur large rayon de destruction des munitions, leur mécanisme de lancement imprécis et la dispersion de munitions multiples. Poussée à agir par l'International Network on Explosive Weapons, le CICR et d'autres organisations, l'Irlande a engagé, en 2019, des négociations en faveur d'un engagement politique à mieux protéger les civil-e-s des conséquences humanitaires de l'utilisation d'armes explosives dans des zones peuplées. La déclaration, adoptée en 2022, est actuellement mise en œuvre à l'échelle nationale.



Crédit : Bonnie Docherty, 2012

# ARMES INCENDIAIRES

Les armes incendiaires produisent de la chaleur et du feu par la réaction chimique d'une substance inflammable. Elles font aujourd'hui partie des armes les plus cruelles utilisées dans les conflits armés, et causent des brûlures insoutenables et des souffrances à vie. Le Protocole III de la Convention sur certaines armes classiques (CCAC) réglemente l'utilisation des armes incendiaires, mais présente toutefois quelques lacunes qui réduisent son pouvoir juridique et normatif. Le protocole exclut les munitions polyvalentes, notamment celles au phosphore blanc, qui présentent les mêmes effets incendiaires que les armes couvertes par le protocole, et distingue arbitrairement entre les modèles lancés au sol et les modèles à largage par les airs. Sous la direction de Human Rights Watch, la société civile a exhorté les États à faire disparaître ces lacunes. Quoique les demandes de consensus ont freiné le processus, les États parties à la CCAC sont de plus en plus favorables à l'idée de prendre le temps de réévaluer l'adéquation du Protocole III et de renforcer le droit international relatif aux armes incendiaires.



Crédit : Privé, 2022



# ARMES NUCLÉAIRES

Les conséquences humanitaires et environnementales des armes nucléaires sont catastrophiques. Lors de l'explosion, elles libèrent une force et une chaleur dévastatrices. Leurs retombées radioactives ont des effets à long terme sur la santé, l'environnement et la démographie avec des déplacements forcés. En 2010, le CICR, l'International Campaign to Abolish Nuclear Weapons et des États animés du même esprit ont commencé à repenser la réglementation des armes nucléaires essentiellement sous l'angle de la question humanitaire plutôt que de la sécurité nationale. Suite aux conférences internationales de l'Initiative humanitaire, l'Assemblée générale des Nations Unies a rendu obligatoire la négociation de traités. Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires de 2017 proscrit la fabrication, la possession, le transfert, les essais et la menace d'emploi des armes nucléaires. Il oblige également des États parties à porter assistance aux victimes de ces armes et à restaurer les milieux contaminés. Depuis son entrée en vigueur en 2021, ses partisans ont concentré leurs efforts sur l'universalisation et la mise en œuvre de ses obligations positives.



Crédit : US Department of Defense, 1946

# COMMERCE DES ARMES

La mauvaise réglementation du commerce mondial des armes alimente la violence, aggrave la pauvreté et le déplacement des populations et représente une menace pour le développement international. Sous la pression du Control Arms Coalition et d'autres organisations, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté le Traité sur le commerce des armes en 2013. Ce traité constitue un instrument international de contrôle des armes, juridiquement contraignant et animé par un impératif humanitaire. Il interdit explicitement les transferts d'armes lorsqu'il est établi que celles-ci pourraient servir à commettre un génocide, des crimes contre l'humanité ou des crimes de guerre. En se référant au droit international humanitaire et au droit international relatif aux droits humains existants, ce traité oblige également les États parties à évaluer le risque humanitaire lié aux exportations d'armes avant leur autorisation et à les refuser si les risques identifiés ne peuvent être atténués. Les partisans du Traité sur le commerce des armes continuent de se battre pour une plus grande transparence et pour que le traité soit davantage mis en œuvre efficacement.



Crédit : Akram Al-Wahabi, Control Arms, 2018

# CONFLITS ARMÉS ET ENVIRONNEMENT

Les conséquences humanitaires et écologiques des conflits armés et des activités militaires sont lourdes. L'utilisation et les essais de certaines armes, le bombardement d'installations industrielles, les incendies d'installations pétrolières et l'incinération des déchets militaires laissent tous des résidus toxiques pour l'environnement. Un nombre croissant d'organisations de désarmement, de défense de l'environnement et des droits de l'homme, notamment le Conflict and Environment Observatory, s'emploient à sensibiliser la communauté internationale à cette question. Elles demandent des lois plus strictes, un contrôle plus ferme et de meilleures réactions de la part des États et de la communauté humanitaire. Le sujet est à l'ordre du jour de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement, du Conseil des droits de l'homme et de la Commission du droit international (CDI). En 2020, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a mis à jour ses directives pour la protection de l'environnement dans le cadre des conflits armés et, en 2022, l'Assemblée générale des Nations unies a félicité l'adoption des 27 principes à ce sujet par la CDI.



Crédit : Wim Zwijnenburg, PAX, 2017

# DRONES

L'utilisation, le développement et la prolifération des drones militaires ont considérablement augmenté au cours des dix dernières années. Les forces armées et les acteurs non-gouvernementaux ont davantage recours à ces aéronefs télécommandés sans pilotes qui offrent de nombreux avantages comme une autonomie d'utilisation prolongée, un coût réduit et aucune risque pour le pilote. Les drones ont acquis une notoriété pour leurs exécutions ciblées en dehors des zones de conflit armé. De nombreux civils en ont été victimes, et la situation s'est caractérisée par un manque de transparence et de responsabilité de la part des États utilisateurs. Le recours croissant à des drones de plus petite taille et à des drones rôdeurs par des groupes armés et par les États entraîne de nouveaux risques pour la sécurité. Bien que le débat international à ce sujet soit limité, voire inexistant, des rapporteurs et rapporteuses spéciaux des Nations unies ainsi que des groupes de défense des droits fondamentaux, tels que PAX, ont appelé à un meilleur contrôle des exportations, afin d'empêcher une utilisation abusive.



Crédit : US Air Force, 2008

# MINES TERRESTRES ANTIPERSONNEL

Les mines terrestres antipersonnel sont placées sur ou sous le sol et conçues pour détoner à proximité ou au contact d'une personne. Incapables de faire la différence entre un civil ou un combattant, elles font des milliers de victimes civiles chaque année. En outre, elles constituent une entrave au développement économique et contribuent au déplacement forcé des populations. Lors du processus d'Ottawa, qui a donné lieu au désarmement humanitaire, les États animés du même esprit, l'International Campaign to Ban Landmines et des organisations internationales ont participé aux négociations d'un traité pour mettre fin aux souffrances causées par ces armes. Le traité de 1997 interdit l'acquisition, la production, le stockage et l'utilisation des mines antipersonnel et exige leur déminage et destruction par les États Parties de la convention. Le traité impose aussi aux États Parties apporter l'aide internationale aux victimes. Ces mêmes États travaillent pour un monde sans mines terrestres d'ici 2025.



Crédit : Bonnie Docherty, 2012

# ROBOTS TUEURS

Les systèmes d'armes entièrement autonomes, ou « robots tueurs », choisissent leurs cibles et les attaquent en s'appuyant sur le traitement de données provenant de capteurs et non sur un contrôle humain. L'utilisation de ces systèmes soulève un ensemble de questions morales, juridiques, technologiques et de sécurité, ainsi que des préoccupations liées à l'obligation de rendre des comptes. La campagne Stop Killer Robots exhorte les pays à négocier un nouveau traité international sur les systèmes d'armes entièrement autonomes. Ce traité devrait interdire les systèmes intrinsèquement programmés pour fonctionner sans contrôle humain significatif, et ceux qui ciblent les personnes. Il devrait aussi réglementer tous les autres systèmes d'armes autonomes, afin de garantir qu'ils ne puissent fonctionner qu'avec un contrôle humain significatif. Les États parties à la CCAC ont entamé les discussions à ce sujet en 2014. Une majorité d'entre eux ont fait part de leur soutien à l'adoption d'un instrument juridiquement contraignant. Néanmoins, l'avancée des négociations au sein du forum de consensus de la CCAC a été ralentie par certaines puissances militaires. En l'absence de résultats, les soutiens de ce projet devraient chercher à poursuivre leurs efforts en dehors de la CCAC.



Brian Stauffer, au nom de  
Human Rights Watch, 2022

# PROBLÈMES CONNEXES

La question du désarmement humanitaire a influencé les réponses apportées à d'autres problèmes de protection des civil·e·s, notamment ceux liés à la sécurité et au recours à la force. Les partisans de nouvelles normes de contrôle des opérations cybernétiques et des instruments de torture ont adopté une approche inclusive et axée sur l'humain.

## OPÉRATIONS CYBERNÉTIQUES

Les conséquences des opérations virtuelles malveillantes et de l'utilisation à mauvais escient des technologies de l'information et des communications (TIC) peuvent toucher aussi bien les humains que la sécurité nationale. Des activités telles que la surveillance, le piratage, le déni de service et le déploiement de ransomwares et de malwares peuvent saper les infrastructures essentielles, perturbant les soins de santé, les emplois et d'autres besoins socioéconomiques. À travers les processus des Nations unies, les États ont accepté que le droit international s'applique à leur utilisation des TIC et ont mis au point 11 normes volontaires à cet effet. Un nouveau traité des Nations unies relatif à la cybercriminalité est en cours de négociation et les États discutent également d'un potentiel programme d'action cybernétique des Nations unies. D'autres efforts diplomatiques relatifs à la diplomatie dans l'espace virtuel sont également poursuivis par le Groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation et le Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI). De nombreux groupes de la société civile et certains gouvernements militent pour leur part pour une approche de la cybersécurité internationale axée sur l'humain, en accord avec la démarche de désarmement humanitaire.

# INSTRUMENTS DE TORTURE

Le matériel de maintien de l'ordre est régulièrement utilisé pour infliger des actes de torture et d'autres mauvais traitements. La police a recours au gaz lacrymogène, à des balles en caoutchouc et à des matraques dans le cadre de répressions violentes et pour rouer de coups des manifestant·e·s pacifiques et des personnes détenues. Certains de ces équipements, comme les matraques électriques et les entraves, sont intrinsèquement inhumains ; d'autres sont fréquemment utilisés de manière abusive. En l'absence de contrôle du commerce international, ce matériel de maintien de l'ordre peut être librement vendu à des forces de sécurité qui violent les droits fondamentaux. En s'appuyant sur le Règlement de l'Union européenne (UE) contre le commerce des instruments de torture, la société civile et les États de l'Alliance pour un commerce sans torture ont convaincu l'Assemblée générale des Nations unies de s'emparer du problème. En 2022, un groupe d'experts gouvernementaux a émis des recommandations sur la question, notamment concernant l'élaboration d'un instrument juridiquement contraignant. Un réseau international d'organisations non gouvernementales (ONG) fait actuellement campagne en faveur d'un traité contre le commerce des instruments de torture qui interdise les armes de police inhumaines et réglemente le commerce du matériel standard de maintien de l'ordre.



# CAMPAGNES ET CONTACTS



## Cluster Muniton Coalition

<http://www.stopclustermunitions.org/>  
@banclusterbombs



## Conflict and Environment Observatory

<https://ceobs.org/>  
@ceobs\_org



## International Campaign to Ban Landmines

<http://www.icbl.org/>  
@minefreeworld



## International Network on Explosive Weapons

<http://www.inew.org/>  
@explosivewapon



## Control Arms

<http://controlarms.org>  
@controlarms



## International Campaign to Abolish Nuclear Weapons

<http://www.icanw.org/>  
@nuclearban



## Stop Killer Robots

<http://www.stopkillerrobots.org/>  
@bankillerrobots

## DRONES

### PAX

<https://paxforpeace.nl/>  
@PAXvoorvrede

## ARMAS INCENDIARIAS

### Human Rights Watch

<https://www.hrw.org/topic/arms>  
@hrw

# CHRONOLOGIE

**1992** Création de l'International Campaign to Ban Landmines.

**1996** Début d'un processus d'Ottawa sur les mines terrestres.

**1997** Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel adoptée.

**2003** Création de la Control Arms Coalition.  
Lancement de la Cluster Munition Coalition.

**2005** Le Règlement de l'UE contre le commerce des instruments de torture entre en vigueur.

**2007** Création de l'International Campaign to Abolish Nuclear Weapons.

Début du processus d'Oslo sur les armes à sous-munitions.

**2008** Convention sur les armes à sous-munitions adoptée.

**2009** Vote de l'Assemblée générale de l'ONU pour négocier sur le Traité sur le commerce des armes.

**2011** Création de l'International Network on Explosive Weapons.

La question des armes incendiaires se pose à la Conférence de révision de la CCAC.

**2012** Réunion du premier Forum du désarmement humanitaire de la société civile.

**2013** Première conférence de l'Initiative humanitaire sur les armes nucléaires.

Lancement de la Campaign to Stop Killer Robots.

Adoption du Traité sur le commerce des armes.

Le rapporteur spécial des Nations unies sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste appelle à enquêter sur des attaques de drones.

**2014** Les États parties de la CCAC entament les discussions informelles sur les systèmes d'armes létales autonomes.

**2015** Rencontre des experts du CICR sur les armes explosives en zones peuplées.

Création du réseau de la société civile Toxic Remnants of War Network.

Lancement de l'European Forum on Armed Drones.

Établissement par le Groupe d'experts gouvernementaux des Nations unies sur les TIC de normes concernant le comportement des États dans le cyberspace.

**2016** L'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement adopte une motion sur l'environnement et les conflits armés.

Les États parties de la CCAC ajoutent les armes incendiaires à leur agenda.

Vote de l'Assemblée générale de l'ONU pour négocier sur le Traité d'interdiction des armes nucléaires.

**2017** Lancement du Groupe d'experts gouvernementaux de la CCAC sur les systèmes d'armes entièrement autonomes.

Adoption du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Des États forment l'Alliance mondiale pour un commerce sans torture.

**2019** Réunion du premier des deux Groupes de travail à composition non limitée des Nations unies sur les TIC.

L'Irlande entame les négociations pour une déclaration politique sur le recours aux armes explosives dans les zones peuplées.

**2020** La rapporteuse spéciale des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires appelle à l'adoption de normes solides de restriction de l'utilisation et de l'exportation des drones.

Mise à jour des directives du CICR relatives à la protection de l'environnement dans le cadre des conflits armés.

**2021** De nombreux États parties à la CCAC soutiennent une proposition de consultation informelle sur les armes incendiaires.

**2022** Un réseau international d'ONG appelle à la création d'un traité contre le commerce des instruments de torture.

Début des négociations pour un traité sur la cybercriminalité.

Les recommandations du rapport d'un groupe d'experts gouvernementaux de l'ONU incluent l'élaboration d'un instrument juridiquement contraignant pour réglementer les biens utilisés pour la torture.

Adoption de la déclaration politique relative à l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées.

L'Assemblée générale des Nations unies se félicite l'adoption des principes sur la protection de l'environnement en rapport avec les conflits armés par la CDI.

**2023** Les États d'Amérique latine et des Caraïbes adoptent le communiqué de Belén, qui les engage à travailler à l'élaboration d'un nouveau traité sur les systèmes d'armes entièrement autonomes.

# RESSOURCES

## DESARMEMENT HUMANITAIRE

- **Humanitarian Disarmament**, <http://www.humanitariandisarmament.org/>
- **Jessica West, Branka Marijan, and Emily Standfield**, "Regulating New Tools of Warfare: Insights from Humanitarian Disarmament and Arms Control Efforts," **Project Ploughshares Report (2022)**, <https://perma.cc/U7AK-XP3Q>
- **Matthew Breay Bolton, Sarah Njeri, and Taylor Benjamin-Britton, eds.**, *Global Activism and Humanitarian Disarmament (2020)*, <https://perma.cc/XX8X-CJ4B>
- **Bonnie Docherty**, "A 'Light for All Humanity': The Treaty on the Prohibition of Nuclear Weapons and the Promise of Humanitarian Disarmament," *Global Change, Peace & Security (2018)*, <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/14781158.2018.1472075>
- **Bonnie Docherty**, "Ending Civilian Suffering: The Purpose, Provisions, and Promise of Humanitarian Disarmament," *Austrian Review of International and European Law (2013)*, <https://perma.cc/43Y4-5H8Y>

- Jody Williams, Stephen D. Goose, and Mary Wareham, eds., *Banning Landmines: Disarmament, Citizen Diplomacy, and Human Security* (2008), <https://perma.cc/HRH5-P48U>
- UN Institute for Disarmament Research (UNIDIR), *Alternative Approaches in Multilateral Decision Making: Disarmament as Humanitarian Action* (2005), <https://perma.cc/3NBJ-PAFB>
- UNIDIR, *Disarmament as Humanitarian Action: From Perspective to Practice* (2006), <https://perma.cc/FTU2-DVU9>

## MONITEURS

- **ATT Monitor**, <https://attmonitor.org/en/>
- **Explosive Violence Monitor**, <https://aoav.org.uk/explosiveviolence/>
- **Explosive Weapons Monitor**, <https://www.explosiveweaponsmonitor.org/>
- **Landmine and Cluster Munition Monitor**, <http://www.the-monitor.org/en-gb/home.aspx>
- **Mine Action Review**, <http://www.mineactionreview.org/>
- **Nuclear Weapons Ban Monitor**, <http://banmonitor.org/>

## AUTRES RESSOURCES

- **Forum on the Arms Trade**, <https://www.forumarmstrade.org/>
- **International Committee of the Red Cross**, <https://www.icrc.org/>
- **International Disarmament Institute, Pace University**, <https://disarmament.blogs.pace.edu/reports/>
- **Ministry for Disarmament blog**, <http://www.4disarmament.org/>
- **Reaching Critical Will**, <https://www.reachingcriticalwill.org/>
- **SEHLAC, Desarme Humanitario (en español)**, <https://sehlac.org/biblioteca/>
- **UN Office for Disarmament Affairs**, <https://disarmament.unoda.org/>
- **UN Secretary-General, A New Agenda for Peace**, <https://dppa.un.org/en/a-new-agenda-for-peace>
- **UN Secretary-General, Securing Our Common Future: An Agenda for Disarmament**, <https://www.un.org/disarmament/sg-agenda/en/>
- **UNIDIR**, <https://www.unidir.org/>



*Alors que je reprenais connaissance dans le silence et l'obscurité, j'étais coincée sous les décombres ... et j'ai entendu cette voix : « N'abandonnez pas! Vous voyez la lumière dans ce trou? Rampez vers elle le plus vite possible. » ...*

*C'est au monde entier que je répète ces mots qui m'ont appelée dans les ruines d'Hiroshima : « N'abandonnez pas! Continuez! Vous voyez la lumière? Rampez jusqu'à elle. »*

Setsuko Thurlow, survivante du bombardement atomique d'Hiroshima lors du prix Nobel de la paix 2017, ambassadrice de l'International Campaign to Abolish Nuclear Weapons.



Crédit : Jo Straube, ICAN, 2017